## **Annexe III - Francophilophones**

Dans le cadre de l'exercice de ma profession d'avocat d'affaires, la francophonie avait joué un rôle important dans les années 2000. La Croatie et la France se percevaient encore comme des pays étrangers, et les investisseurs français recherchaient en principe des conseils francophones pour s'y appuyer dans leurs démarches. Notre cabinet avait ainsi conseillé nombre d'entreprises françaises qui sont venues s'implanter en Croatie. Depuis, la Croatie s'est rapprochée de l'Union européenne, et en est devenue membre. Les liens entre les deux pays se sont multiplies à tous niveau, et l'étrangéité s'est effacée. La conséquence naturelle en est que la francophonie n'est plus parmi les critères importants des choix des entreprises. Elle reste néanmoins présente, et le Club des affaires Franco – Croate en est une expression, et une tentative de son organisation économique. »

## M. Andrej Plenković

Avocat, diplomate, et homme politique.

Député au Parlement européen.

Ancien Secrétaire d'État aux affaires européennes.

Diplomate de 1994 à 2011, en poste dans deux pays francophones en tant que chef-adjoint de la Mission de la Croatie auprès de l'Union européenne (2002-2005) et adjoint de l'ambassadeur de Croatie en France (2005-2010).

Ancien membre du groupe d'amitié France-Croatie du Parlement croate.



« Dans le contexte du statut de membre observateur de la Croatie à l'OIF, je souhaite rappeler les liens historiques et culturels qui lient la Croatie et la France.

Les principautés croates du IXe siècle ont fait partie de l'Empire carolingien, les Anjou ont occupé le trône de Hongrie-Croatie durant tout le XIVe siècle et la Croatie a fait partie des Provinces illyriennes de l'empire napoléonien dont elle a conservé de nombreux vestiges et acquis.

Les relations franco-croates peuvent également s'étudier sous l'angle de la littérature : le prix Nobel de littérature, Ivo Andrić, dans La Chronique de Travnik, raconte ainsi le voyage en Bosnie d'un consul français sous Napoléon.

Enfin, les idéaux révolutionnaires et républicains ont eu une grande influence sur les intellectuels croates du XIXe siècle, au moment du mouvement du Renouveau national croate. Cette tradition s'est poursuivie dans la première moitié du XXe siècle, lorsque de nombreux artistes, poètes ou intellectuels croates de premier plan sont venus puiser leur inspiration artistique ou politique à Paris.

Il est intéressant de rappeler que sur le plan culturel, la Croatie, façade méditerranéenne de l'Europe centrale et danubienne, et sans aucun doute le plus latin des pays slaves, est au carrefour de plusieurs cultures : méditerranéenne, germanique, magyare, latine et slave. Ce positionnement génère une diversification de ses relations culturelles en constituant un facteur important d'intégration. Sur le plan culturel et linguistique, la Croatie connaît une très forte internationalisation : les jeunes Croates sont souvent polyglottes et les intellectuels croates sont très au fait de l'actualité de la scène internationale.

Je considère que la francophonie n'est pas seulement un projet linguistique. Mon apprentissage du français a été une découverte du rayonnement culturel de la France, une initiation à « l'art de vivre à la française », une meilleure compréhension des idées, des valeurs et des idéaux républicains.

## **Annexe III - Francophilophones**

La francophonie représente à mon sens un attachement fort à la diversité des cultures. Le fait que la France s'oppose fermement à la prédominance d'une langue représente un soutien de principe aux langues moins étendues, comme le croate. Je ne peux que soutenir et promouvoir cette approche.

Le maintien de la diversité linguistique au niveau européen comme dans les institutions et les évènements internationaux n'est pas acquis. Il est plus que jamais opportun d'encourager l'apprentissage du français par les diplomates et les hauts fonctionnaires, notamment dans les nouveaux États membres de l'UE.

Si nous nous voulons résister au risque d'uniformisation qui nous menace, il est primordial que nous assurions aux langues européennes la place qui leur revient de droit. C'est la raison pour laquelle, au sein des institutions européennes, je m'inscris toujours dans la démarche de la défense du pluralisme linguistique et culturel, garant des identités nationales et d'une construction européenne fondée sur le respect de la diversité. La préservation de la diversité linguistique est une condition nécessaire pour assurer un fonctionnement fondé sur le respect du pluralisme et de la démocratie.

En tant que député européen, je pratique la politique de l'usage de la langue croate lors de mes interventions en sessions plénières à Strasbourg et Bruxelles, ce qui est très apprécié par l'opinion publique croate et mes concitoyens. Dans le même temps, je parle quatre langues étrangères (anglais, français, italien et allemand) que j'utilise régulièrement dans mes nombreux contacts avec mes collègues députés.

J'ai toujours été très intéressé par la langue française, les arts, la culture, la littérature et le cinéma français et à ce titre la francophonie est pour moi le prolongement naturel des valeurs qui font le charme et l'élégance de la France.

Mon séjour à Paris, en tant que diplomate, m'a également beaucoup apporté sur le plan professionnel, car la France dispose, non seulement d'une des plus longues traditions diplomatiques, mais en plus dispose-t-elle une politique étrangère engagée sur tous les continents et jouant un rôle de premier plan sur toutes les grandes questions internationales. En outre, comprendre le rapport qu'entretient un grand pays membre, comme la France, avec l'Union européenne est primordial pour bien comprendre l'essence même du projet européen et saisir les rapports de forces qui s'y confrontent.

Nos deux pays entretiennent des relations historiques, culturelles et linguistiques fortes depuis longtemps et notre Partenariat stratégique, conclu en 2010, s'est inscrit dans une dimension européenne, méditerranéenne et francophone, notamment depuis que la Croatie a rejoint l'Organisation internationale de la francophonie en qualité de membre observateur en 2004.

Dans ce contexte j'espère que la Croatie et la France approfondiront leurs relations économiques, leurs échanges commerciaux et leurs investissements réciproques. »